
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} OCTOBRE – 31 DÉCEMBRE 2018)

145

ALLEMAGNE

14 octobre 2018. **Bavière. Élections régionales.** Les deux partenaires de la coalition gouvernementale à Berlin sortent très atteints par le scrutin régional de Bavière, un *Land* dans lequel l'Union chrétienne-sociale (CSU), branche bavaroise de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), dominait sans partage depuis soixante ans.

La CSU et le Parti social-démocrate (SPD) obtiennent leur plus mauvais résultat. La CSU, avec 37,2 % des voix, perd six points par rapport à 2013, n'obtenant que 85 des 205 sièges, et devra gouverner en coalition. Sa stratégie droitière pour tenter de concurrencer l'Alternative für Deutschland (AfD) mais aussi les querelles de chefs lui ont été fatales. Les Verts profitent du discrédit des partis de la coalition, arrivant en deuxième position, avec 17,5 % des voix et 38 sièges. Les Électeurs libres créent la surprise avec 11,6 % et 27 sièges, tandis que l'AfD, dont

on prédisait une forte avancée, n'est que quatrième, avec 10,2 % et 22 élus. Même si la Bavière est terre de mission pour le SPD, son résultat est catastrophique, perdant la moitié de ses suffrages avec 9,7 % et ne se plaçant qu'en cinquième position avec 22 sièges. Le Parti libéral-démocrate (FDP) franchit de justesse la barre des 5 % avec 5,1 % et 11 élus, tandis que Die Linke ne recueille que 3,2 % et n'a donc pas d'élu. La participation a été de 72,4 %.

Ce scrutin fragilise la coalition berlinoise et le SPD pourrait être tenté de mieux marquer son originalité, ou encore de partir, même si sa présidente, Andrea Nahles, ne semble pas souhaiter une décision immédiate.

Le 6 novembre, le *Landtag* réélit Markus Söder, 51 ans, comme ministre-président par 110 voix contre 89, grâce à un accord avec les Électeurs libres.

Le 10 novembre, Horst Seehofer, ministre de l'Intérieur très controversé au sein du gouvernement d'Angela Merkel,

* Centre d'études sur la coopération juridique internationale-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

avec laquelle il a été souvent en conflit, annonce lors d'un déplacement à Bautzen (Saxe) qu'il quitte la présidence de l'Union chrétienne-sociale après le grave recul aux élections au *Landtag* de Bavière.

28 octobre 2018. **Hesse. CDU. Chancelière.** Les élections au *Landtag* de Hesse donnent lieu à un nouveau grave échec pour la coalition fédérale. La CDU recule fortement avec 27,0 % et 40 des 137 sièges, le SPD passant à la troisième place, dans un *Land* qui fut l'un de ses fiefs, avec 19,8 % et 29 élus, juste derrière les Verts, qui font une belle progression avec eux aussi 19,8 % et 29 élus. L'extrême droite populiste de l'AfD fait une percée avec 13,1 % et 19 élus, devançant les libéraux du FDP (7,5 % des voix et 11 élus), et Die Linke (6,3 % et 9 élus). Les Électeurs libres, qui avaient obtenu un beau résultat en Bavière deux semaines plus tôt, ne peuvent franchir la barre des 5 % et, avec 3,0 %, n'ont aucun député. La participation a été de 67,3 %.

À la suite de ce mauvais résultat, la chancelière Merkel décide d'abandonner la présidence de la CDU et annonce qu'elle ne sera pas de nouveau candidate en 2021.

7-8 décembre 2018. **Présidence de la CDU.** Après les graves reculs électoraux de la CSU et de la CDU en Bavière et en Hesse, Angela Merkel avait annoncé qu'elle quittait la présidence de la CDU, après dix-huit ans passés en fonction, et qu'elle ne serait pas candidate à un nouveau mandat à la Chancellerie à l'issue de celui-ci. La CDU tient son congrès les 7 et 8 décembre à Hambourg. La candidate soutenue par Angela Merkel, Annegret Kramp-Karrenbauer, 56 ans, secrétaire générale de la CDU, ancienne ministre-présidente de la Sarre, tenante d'une ligne chré-

tienne-sociale, européenne convaincue, l'emporte de justesse par 517 voix contre 482 pour Friedrich Merz, 63 ans, avocat d'affaires, ancien député, tenant d'une ligne conservatrice. Au premier tour, le jeune ministre de la Santé, Jens Spahn, 38 ans, avait été éliminé.

C'est Paul Ziemiak, 33 ans, né en Pologne, représentant de l'aile conservatrice, qui devient secrétaire général à la place de la nouvelle présidente.

ARABIE SAOUDITE

2 octobre 2018. **Liberté d'expression. Turquie. Prince héritier.** Jamal Khashoggi, 59 ans, journaliste, proche du prince héritier Mohammed ben Salman, dont il était assez vite devenu critique, disparaît juste après être entré dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul, où il avait été convoqué.

Le 13 octobre, Donald Trump, qui jusqu'alors avait été très mesuré, évoque un « châtiment sévère » pour l'Arabie saoudite si sa responsabilité est avérée.

De nombreux dirigeants politiques et économiques décident de ne pas venir à la Future Investment Initiative, dite le « Davos du désert », du 23 au 25 octobre.

Les autorités saoudiennes réaffirment le 16 octobre la nécessité d'une enquête « approfondie ».

Les réactions de la Turquie et des États-Unis sont ambiguës, les deux pays cherchant à la fois à se montrer fermes et modérés. Cependant, le 20 octobre, Donald Trump déclare qu'« il y a eu manifestement tromperie et mensonge ».

Selon les enregistrements des services turcs, le journaliste aurait subi un véritable calvaire.

Le 19 octobre, quinze membres du personnel du consulat saoudien sont entendus par la justice turque.

Le 23 octobre, le ministre des Affaires

étrangères saoudien déclare que cette mort est une « erreur monumentale », affirme que le prince héritier n'était « pas informé » et que le roi Salman était « déterminé » à ce que les responsables « rendent des comptes ».

Le même jour, le président Erdoğan déclare que « ce meurtre sauvage » a été planifié. Il demande à Riyad de collaborer à l'enquête en cours et espère tirer profit de l'affaire.

Le 24 octobre, le prince héritier tente de se disculper et, devant le Forum international sur l'investissement, évoque un « crime hideux ». Le 25 octobre, le procureur général d'Arabie saoudite déclare que les suspects ont commis un « acte prémédité ».

Le 15 novembre, le parquet saoudien requiert la peine de mort contre cinq suspects accusés du meurtre de Jamal Khashoggi, mais Mohammed ben Salman est mis hors de cause. Onze autres personnes sur les vingt et un suspects devraient également affronter la justice. Selon le procureur général, c'est le général Ahmed al-Assiri, 59 ans, chef adjoint des services secrets, qui a ordonné de ramener le journaliste critique de gré ou de force.

Le prince héritier fait son retour sur la scène publique à l'occasion du sommet du G20 à Buenos Aires. L'accueil qui lui est fait par les chefs d'État et de gouvernement est plus cordial qu'on ne pouvait le craindre.

La directrice de la CIA, Gina Haspel, est entendue par les sénateurs à huis clos, l'agence de renseignement américaine estimant que le meurtre a été commandité par Mohammed ben Salman. Des sénateurs républicains assurent n'avoir « aucun doute » sur la culpabilité du prince héritier et contredisent ainsi Donald Trump.

Le 13 décembre, le Sénat américain

inflige un camouflet à Donald Trump. Sept sénateurs républicains se sont joints aux sénateurs démocrates pour adopter une résolution mettant fin au soutien logistique apporté par Washington à l'Arabie saoudite au Yémen. Ensuite, dans une résolution adoptée à l'unanimité, ils désignent le prince héritier comme responsable de l'assassinat de Jamal Khashoggi. Riyad critique « les ingérences flagrantes dans les affaires intérieures du royaume ».

Le 5 décembre, la justice turque émet des mandats d'arrêt visant deux proches du prince héritier, le général Ahmed al-Assiri et Saoud al-Qahtani, 40 ans, ancien conseiller de Mohammed ben Salman. Ils sont accusés d'être les « planificateurs » du meurtre.

Le 9 décembre, l'Arabie saoudite refuse d'extrader des suspects vers la Turquie.

ARMÉNIE

3 octobre et 9 décembre 2018. **Gouvernement. Élections.** Le président Armen Sarkissian limoge le 3 octobre six ministres dont les partis avaient soutenu la veille des amendements rendant difficiles la tenue d'élections législatives anticipées que souhaite le Premier ministre, Nikol Pachinian. Le Premier ministre ne contrôle pas le Parlement.

Nikol Pachinian démissionne le 16 octobre afin de déclencher des élections. Le 24 octobre, le Parlement provoque de nouvelles élections.

Le 1^{er} novembre, le Parlement échoue à investir Nikol Pachinian comme Premier ministre par 0 voix contre 0 et 13 abstentions. En conséquence, le président Sarkissian dissout le Parlement, les nouvelles élections ayant lieu le 9 décembre.

Aux élections législatives, l'alliance « Mon pas » de Nikol Pachinian, chef du parti Contrat civil, obtient 70,4 % des voix et 88 des 122 sièges, devançant largement Arménie prospère, qui a 8,3 % des voix et 26 sièges, Arménie lumineuse, avec 6,4 % et 18 élus, et le Parti républicain d'Arménie de l'ancien président Serge Sarkissian, avec 4,7 % et aucun élu. La participation a été de 48,6 %.

BELGIQUE

9 et 18 décembre 2018. **Ministres. Gouvernement.** Refusant la participation de la Belgique au Pacte mondial pour les migrations, la Nouvelle Alliance flamande (N-VA) quitte le gouvernement le 8 décembre. Dans un cabinet remanié le 9 décembre et formé par le Mouvement réformateur (MR), Libéraux et démocrates flamands (Open Vld) et Chrétiens-démocrates et flamands (CD&V), Didier Reynders, 60 ans, MR, devient ministre de la Défense, Pieter De Crem, 56 ans, CD&V, ministre de l'Intérieur et Alexander De Croo, 43 ans, Open Vld, ministre des Finances. Le gouvernement est désormais minoritaire.

Le 18 décembre, le Premier ministre, Charles Michel, démissionne, socialistes et écologistes ayant annoncé le dépôt d'une motion de censure. Le roi Philippe accepte la démission le 21 décembre et demande au gouvernement de rester pour gérer les affaires courantes jusqu'aux nouvelles élections, qui se tiendront le 26 mai 2019.

BOLIVIE

1^{er} octobre 2018. **Chili.** CIJ. La Cour internationale de justice rejette la requête de la Bolivie dans son contentieux avec le Chili sur l'accès à la mer.

La Cour estime que le Chili ne peut être tenu de négocier avec la Bolivie sur son accès à la mer perdu par ce dernier pays à la suite d'une guerre qui eut lieu en 1883. (CIJ, 1^{er} octobre 2018, n° 153, Obligation de négocier un accès à l'océan Pacifique – *Bolivie c. Chili*.)

BRÉSIL

7 et 28 octobre 2018. **Élections législatives et présidentielle.** Les principaux candidats sont Jair Bolsonaro, 63 ans, Parti social-libéral (PSL), extrême droite, ancien capitaine de l'armée; Fernando Haddad, 55 ans, Parti des travailleurs, ancien maire de São Paulo; Ciro Gomes, 60 ans, Parti démocratique travailliste (PDT), ancien ministre des Finances; Marina Silva, 60 ans, parti Rede Sustentabilidade (REDE), centre gauche, ancienne ministre de l'Environnement; Geraldo Alckmin, 65 ans, Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB), centre droit, ancien gouverneur de São Paulo; Henrique Meirelles, 73 ans, Mouvement démocratique brésilien (MDB), parti du président Temer, ancien ministre des Finances; Álvaro Dias, 74 ans, Podemos, centriste, libéral; Vera Lúcia Pereira da Silva Salgado, 51 ans, Parti socialiste des travailleurs unifié (PSTU), trotskiste; João Goulart Filho, 62 ans, Parti de la partie libre (PPL), fils du président destitué par le coup d'État de 1964.

Au premier tour, le 7 octobre, Jair Bolsonaro, largement en tête, est près de l'emporter avec 46,0 % des voix, devançant Fernando Haddad, qui recueille 29,3 % des voix, Ciro Gomes, avec 12,5 %, et Geraldo Alckmin, avec 4,8 %.

Aux élections législatives, le même jour, le Parti des travailleurs obtient 56 des 513 sièges, le PSL 52, le Parti progressiste 37, le MDB 34, le Parti social

Élection présidentielle au Brésil

PREMIER TOUR

Inscrits	147 306 295	
Votants	117 364 654	(79,67%)
En suspens	746	
Blancs	7 206 222	
Nuls	3 106 937	
Suffrages exprimés	107 050 749	

<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Jair Bolsonaro, PSL	49 277 010	46,03
Fernando Haddad, Parti des travailleurs	31 342 051	29,28
Ciro Gomes, PDT	13 344 371	12,47
Geraldo Alckmin, PSDB	5 096 350	4,76
João Amoêdo, Nouveau Parti	2 679 745	2,50
Cabo Daciolo, Patriota	1 348 323	1,26
Henrique Meirelles, MDB	1 288 950	1,20
Marina Silva, REDE	1 069 578	1,00
Álvaro Dias, Podemos	859 601	0,80
Guilherme Boulos, PSOL	617 122	0,58
Vera Lúcia, PSTU	55 762	0,05
José Maria Eymael, Parti social-démocrate chrétien	41 710	0,04
João Goulart Filho, PPL	30 176	0,03

149

SECOND TOUR

Inscrits	147 306 294	
Votants	115 933 451	(78,70%)
Blancs	2 486 593	
Nuls	8 608 105	
Suffrages exprimés	104 838 753	

<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Jair Bolsonaro	57 797 847	55,13
Fernando Haddad	47 040 906	44,87

démocratique 34, le Parti de la République 33, le Parti socialiste brésilien 32, le Parti républicain brésilien 30, le PSDB 29, les Démocrates 29, le PDT 28, Solidarité 13, Podemos 11, le Parti du socialisme et de la liberté (PSOL) 10 et le Parti travailliste brésilien 10.

Le second tour de l'élection présidentielle a lieu le 28 octobre. Jair Bolsonaro l'emporte avec 55,1 % contre 44,9 % à Fernando Haddad. La participation a été de 78,7 %. Il sera cependant difficile au président élu de faire passer son programme car il ne dispose pas

de majorité au Parlement. Mais l'opposition est éclatée.

Le vice-président est Antônio Hamilton Mourão, 65 ans, général aux positions provocatrices.

Le 30 octobre, le général de réserve Augusto Heleno, 71 ans, est confirmé à la Défense, mais en fait il sera secrétaire du cabinet de Sécurité institutionnelle et le portefeuille ira au général Fernando Azevedo e Silva, 64 ans. L'astronome Marco Pontes, 55 ans, lieutenant-colonel de réserve de l'armée de l'air, se voit confier les Sciences et la Technologie.

150 Le nouveau président, le 1^{er} novembre, souhaite confier le portefeuille de la Justice au juge Sérgio Moro, 46 ans, à l'origine de l'incarcération de l'ancien président Lula. L'Agriculture et l'Environnement dépendront d'une seule ministre, Tereza Cristina Corrêa da Costa Dias, 64 ans, Démocrates, leader du groupe parlementaire « ruraliste », lobby de l'agrobusiness, ce qui inquiète les écologistes. C'est l'une des deux femmes du cabinet, avec Damara Alves, 54 ans, avocate et pasteure évangélique, ministre de la Femme, de la Famille et des Droits humains.

Inspirateur économique de Jair Bolsonaro, disciple de l'école de Chicago, Paulo Guedes, 69 ans, est l'objet d'une enquête pour fraude dans la gestion de fonds de pension de l'État alors qu'il devient ministre de l'Économie.

Ernesto Araújo, 51 ans, admirateur de Donald Trump, diplomate climat-sceptique, devient ministre des Affaires étrangères.

Le futur gouvernement du président qui sera investi le 1^{er} janvier comprend vingt-deux ministres dont sept militaires, deux femmes et aucun Noir.

Avant même d'être investi, le nouveau président est rattrapé lui aussi par les « affaires ». Fabrício Queiroz, ancien

chauffeur et agent de sécurité de Flávio Bolsonaro, fils du président élu, doit s'expliquer au sujet de mouvements financiers suspects.

CAMBODGE

16 novembre 2018. **Khmers rouges.** Nuon Chea, 92 ans, ancien numéro deux du régime, et Khieu Samphan, 87 ans, ancien chef d'État, sont déclarés coupables de génocide par les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, composées de juges cambodgiens et internationaux. Le premier est jugé coupable notamment pour les crimes contre l'ethnie musulmane cham et le second pour les crimes contre la minorité vietnamienne. Ils avaient déjà été condamnés en 2014 à la prison à vie pour crimes contre l'humanité.

CAMEROUN

7 octobre 2018. **Élection présidentielle.** Paul Biya, 85 ans, est au pouvoir depuis 1975. Le scrutin se déroule alors que le pays connaît une crise grave dans l'Ouest anglophone et doit affronter les attaques de Boko Haram dans le Nord.

Sept candidats, après le retrait le 5 octobre d'Akere Muna, affrontent le président Biya, candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais, qui se présente pour un septième mandat. Les adversaires les plus importants sont Maurice Kamto, 64 ans, Mouvement pour la renaissance du Cameroun, universitaire, président de la Commission du droit international des Nations unies, ancien ministre, soutenu par Akere Muna, ainsi que Joshua Osih, 49 ans, Front social démocrate, et Cabral Libii, 38 ans, professeur de droit, Mouvement 11 millions de citoyens.

Le scrutin a été marqué par l'abstention et des violences dans le Cameroun anglophone.

Avant même la proclamation officielle des résultats, Maurice Kamto annonce sa victoire. En fait, Paul Biya est élu avec 71,3 % des voix contre 14,2 % à Maurice Kamto et 6,3 % à Cabral Libii. La participation a été de 53,5 %. Maurice Kamto n'est en tête que dans la région du Littoral.

CANADA

1^{er} octobre 2018. **Élections provinciales. Québec.** La question de l'immigration est au cœur de la campagne électorale. Quel sera l'impact de l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis qui ont malmené le Canada et le Premier ministre fédéral libéral ? Le Parti libéral du Québec, au pouvoir depuis quinze ans, n'obtenant que 24,8 % des voix et 32 sièges, ce qui est une lourde défaite, est battu par la Coalition Avenir Québec, autonomiste de centre droit, menée par l'homme d'affaires François Legault, qui veut réduire de 20 % l'immigration. La Coalition a obtenu 37,4 % des voix et 74 sièges. Suivent le Parti québécois, avec 17,1 % des suffrages et 9 sièges, et Québec Solidaire, avec 16,1 % et 10 élus. La participation a été de 66,4 %.

François Legault devient Premier ministre le 18 octobre.

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

9 octobre. **Ouïgours. Xinjiang.** La région autonome du Xinjiang amende ses lois contre l'extrémisme religieux, autorisant le recours à des « centres de formation professionnelle » pour enseigner le mandarin, accorder « une éducation idéologique propre à éliminer l'extrémisme » et fournir des

« traitements psychologiques ». C'est en fait légaliser les camps de rééducation, construits depuis 2017 et qui accueillent un million de personnes, soit près de 10 % de la population ouïgoure.

25-26 décembre 2018. **Parti communiste.** Le président Xi Jinping convoque les vingt-cinq membres du bureau politique du Parti communiste afin qu'ils fassent leur autocritique. Cela semble révéler des signes de tension au sein du parti.

CORÉE DU SUD

5 octobre 2018. **Ancien président.** Le 5 octobre, le tribunal de Séoul reconnaît l'ancien président Lee Myung-bak, 77 ans, au pouvoir de 2008 à 2013, coupable de corruption, abus de pouvoir et détournement de fonds ; il est condamné à quinze ans de prison et à une amende de 10 millions d'euros. Il rejoint en prison l'ancienne présidente Park Geun-hye, 66 ans, au pouvoir de 2013 à 2017, condamnée à vingt-cinq ans de prison dans le scandale du « Choigate ». Deux autres présidents avaient aussi connu la prison : Chun Doo-hwan, 87 ans, président de 1980 à 1988, et Roh Tae-woo, 85 ans, président de 1988 à 1993, condamnés pour corruption, mutinerie et assassinat.

CUBA

22 décembre 2018. **Constitution.** L'Église cubaine décide de prendre part au débat sur la future constitution en publiant un message pastoral.

À la suite d'un vaste débat populaire auquel ont participé près de neuf millions de Cubains (sur une population de onze millions) et qui a entraîné des modifications importantes dans

le texte initial, le Parlement adopte à l'unanimité le projet de nouvelle constitution du pays qui reconnaît le marché, la propriété privée et l'investissement étranger sans renoncer à l'objectif d'une société communiste.

Ce projet sera soumis à référendum le 28 février prochain.

ESPAGNE

9 octobre, 2 novembre, 21 et 27 décembre 2018. **Catalogne.** Le parti indépendantiste Ensemble pour la Catalogne de Carles Puigdemont et la Gauche républicaine de Catalogne, qui gouvernent en coalition, ne peuvent s'entendre le 9 octobre sur la réponse à apporter à la suspension par la justice des députés en prison préventive ou en fuite en Belgique. Le second parti a renoncé à désobéir et nommé des substituts tandis que le premier a refusé et perdu quatre voix. Dès lors, les deux partis sont minoritaires, comptant 61 députés sur 135 (65 avec ceux de la Candidature d'unité populaire).

Le 2 novembre, le parquet annonce qu'il va requérir jusqu'à vingt-cinq ans de prison contre les organisateurs du référendum sur l'indépendance, mettant le gouvernement dans l'embarras par cette sévérité.

Le 21 décembre se tient à Barcelone un conseil des ministres espagnol qui doit entériner les mesures sociales annoncées. C'est une provocation pour les indépendantistes, même si un conseil a déjà eu lieu en octobre à Séville et que d'autres doivent avoir lieu dans toutes les capitales des communautés autonomes.

Le 27 décembre, la Cour suprême se déclare incompétente afin de juger six Catalans poursuivis pour tentative de sécession et transmet le dossier à un tribunal de Catalogne.

2 décembre 2018. **Andalousie.** Aux élections parlementaires en Andalousie, le Parti socialiste ouvrier espagnol, mené par Susana Díaz, rivale de Pedro Sanchez au sein du parti, obtient 28,4 % des voix et tombe de 47 à 33 sièges sur 109, connaissant un fort recul, devant le Parti populaire, avec 21,1 % et 26 élus, Ciudadanos, avec 18,6 % et 21 élus, En avant Andalousie, avec 16,4 % et 17 élus, et la formation d'extrême droite Vox, avec 11,1 % et 12 élus. La participation a été de 58,7 %. Former un gouvernement sera complexe, mais le Parti populaire envisagerait de s'allier à Vox.

Dans cette communauté autonome gouvernée depuis trente-six ans par les socialistes, on remarque la première percée électorale de l'extrême droite, ce qui est un choc en Espagne, pays qui semblait épargné. Le choc est encore plus grand avec l'élection à la présidence du Parlement de la communauté de Marta Bosquet, Ciudadanos, grâce aux voix de Vox. Juan Manuel Moreno Bonilla, leader du Parti populaire, devrait devenir président de la communauté.

ÉTATS-UNIS

7 décembre 2018. **Président.** Ancien avocat personnel de Donald Trump, Michael Cohen est condamné à trois ans de prison ferme, notamment pour avoir acheté le silence de deux femmes ayant eu une liaison avec Trump et surtout pour avoir menti au Congrès sur un projet de *Trump Tower* à Moscou.

6 octobre 2018. **Cour suprême. Nominations.** L'enquête menée bien rapidement par le FBI sur le juge Brett Kavanaugh conclut que les accusations d'agressions sexuelles ne sont pas étayées. Les sénateurs closent les débats le 5 octobre et

votent le 6. Ils valident la nomination par 50 voix contre 48, la plus faible majorité depuis 1881. Stanley Matthews avait été confirmé par 24 voix contre 23. Seul un démocrate, Joe Manchin, qui affronte une situation difficile en Virginie, a voté pour. Une républicaine, Lisa Murkowski, sénatrice d'Alaska, qui avait déjà voté contre l'abrogation de l'Obamacare, s'est abstenue.

Le documentaire *RBG*, qui sort en France, met en lumière le rôle majeur, notamment en ce qui concerne les droits des femmes, de la juge Ruth Bader Ginsburg.

9 octobre 2018. **Nations unies. Cabinet.** Nikki Haley, ambassadrice des États-Unis aux Nations unies, républicaine modérée, présente sa démission. Depuis la désignation de Mike Pompeo en tant que secrétaire d'État, elle était apparue plus en retrait. Fille d'immigrants indiens, elle avait souvent marqué sa différence avec le président Trump. Elle pourrait avoir pour ambition la Maison-Blanche.

Le 7 novembre, Jeff Sessions, *Attorney General*, démissionne à la demande de Donald Trump, Matthew Whitaker assurant l'intérim. Le président Trump lui reprochait de ne pas le protéger dans l'affaire russe.

Donald Trump propose le 7 décembre William Barr comme *Attorney General* et Heather Nauert, ancienne journaliste de Fox News, sans expérience, comme ambassadrice aux Nations unies.

Le 8 décembre, l'annonce du départ du général John Kelly, 68 ans, chef de cabinet du président, est faite.

Le 15 décembre, Donald Trump annonce que le très controversé secrétaire à l'Intérieur, Ryan Zinke, quittera ses fonctions à la fin de l'année. Il était mis en cause pour ses dépenses

excessives. Son successeur proposé est tout aussi controversé : David Bernhardt, 49 ans, est un ancien lobbyiste des industries pétrolières, gazières et de l'eau.

Le 20 décembre, le secrétaire à la Défense, James Mattis, 68 ans, démissionne, quittant son poste dans les faits fin février. Sa démission est un désaveu vigoureux de la politique internationale de Donald Trump et intervient juste après la décision des États-Unis de se retirer de Syrie. Le 23 décembre, cependant, le président Trump annonce que Patrick Shanahan assurera déjà l'intérim à partir du 1^{er} janvier. Ces décisions présidentielles sèment le trouble chez les alliés des États-Unis.

11 octobre 2018. **Peine de mort. État de Washington.** À la suite d'une décision de la Cour suprême, l'État de Washington devient le vingt-et-unième État abolitionniste aux États-Unis. Dans cet État, qui avait procédé à cinq exécutions depuis 1976, la Cour suprême avait déjà interdit la peine de mort en 1972, 1979 et 1981, mais à chaque fois une nouvelle loi avait été adoptée pour la rétablir. La Cour suprême a considéré que la peine de mort est appliquée « de manière arbitraire et avec un préjugé raciste ». Le gouverneur démocrate Jay Inslee avait décrété un moratoire sur les exécutions en 2014.

7 novembre 2018. **Armes.** Le 7 novembre, un vétéran de l'armée âgé de 28 ans qui avait servi en Afghanistan ouvre le feu dans un bar de Thousand Oaks, près de Los Angeles, faisant douze morts dont un policier. Le tireur, retrouvé mort, s'est sans doute suicidé.

S'en prenant aux médecins soignant les blessés par balles qui demandent une plus stricte régulation des armes,

Élections à la Chambre des représentants aux États-Unis

Votants 50,30 %

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti démocrate	60 727 598	53,43 (+ 5,43)	235 (+ 41)
Parti républicain	50 983 895	44,84 (- 4,26)	199 (- 42)

la National Rifle Association demande aux « médecins arrogants et anti-armes de s'occuper de leurs affaires », s'attirant de vives répliques qui donnent une image encore plus désastreuse de ce lobby.

154 Selon le site GunViolenceArchive.org, les homicides ont fait plus de quatorze mille morts en 2018, soit un taux de 3,6 pour cent mille habitants. Rappelons qu'en France ce taux est de 0,2.

6 novembre 2018. **Élections législatives et sénatoriales.** Barack Obama intervient dans la campagne et, fait inhabituel aux États-Unis, critique son successeur, le 7 septembre, à l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign.

Le président Trump est particulièrement actif dans la campagne, se déplaçant beaucoup.

La campagne est marquée par des violences avec la fusillade de Pittsburgh et les colis piégés adressés aux démocrates et autres adversaires de Donald Trump.

Les démocrates l'emportent à la Chambre des représentants en obtenant 235 des 435 sièges contre 200 aux républicains. Mais, au Sénat, ces derniers, à l'occasion du renouvellement de 35 des 100 sièges, conservent leur majorité avec 53 sièges contre 47 aux démocrates, en y incluant deux indépendants qui votent avec eux.

La participation, même si elle n'est que de 47,3 %, a été beaucoup plus forte que lors des *midterms* précédentes.

Les démocrates ont profité de la forte poussée du vote latino.

On constate une plus grande diversité. Il y aura au moins cent dix élues, dont deux femmes musulmanes démocrates (Ilhan Omar, 36 ans, largement élue dans le Minnesota, et Rashida Tlaib, 42 ans, fille d'immigrés palestiniens) et les deux premières Amérindiennes (Sharice Davids, 38 ans, membre de la nation Ho-Chuk, élue au Kansas, et Debra Haaland, 58 ans, élue au Nouveau-Mexique). Cindy Axne, 53 ans, est la première femme élue en Iowa.

La benjamine du Congrès est Alexandria Ocasio-Cortez, 29 ans, démocrate de New York, très à gauche, proche de Bernie Sanders.

Trente-six gouverneurs ainsi que le maire du district de Columbia étaient à élire. Les démocrates reprennent six postes aux républicains, qui en détenaient 33 sur 50.

Cent cinquante-cinq référendums locaux ont lieu, dont soixante-huit d'origine citoyenne, dans trente-sept États. Il y en a douze en Floride, dont un très important qui permettra désormais aux anciens détenus ayant purgé leur peine ou libérés sur parole de voter. Cela devrait bouleverser les élections, qui se jouent à une majorité étroite. La plupart des référendums à finalité écologique sont rejétés.

21 novembre 2018. **Cour suprême. Justice indépendante.** Le 8 novembre,

un juge ayant suspendu le projet d'oléoduc Keystone XL, Donald Trump avait dénoncé une « décision politique » prise par un juge pro-Obama. Fait rarissime, le 21 novembre, le *Chief Justice* John Roberts déclare : « Nous n'avons pas de juges pro-Obama, ou Trump, ou Bush, ou Clinton. Nous avons un ensemble extraordinaire de juges dévoués qui font de leur mieux pour juger équitablement ceux qui comparaissent devant eux. Nous devrions tous être reconnaissants de pouvoir bénéficier d'une justice indépendante. »

Donald Trump relance la polémique en tweetant : « Je suis désolé, Monsieur le président John Roberts, mais il existe effectivement des juges pro-Obama. »

30 novembre 2018. **Ancien président.** Président des États-Unis du 20 janvier 1989 au 20 janvier 1993, George Herbert Walker Bush décède à Houston à l'âge de 94 ans. Pilote d'aéronavale, blessé pendant la Seconde Guerre mondiale, il était devenu membre de la Chambre des représentants, républicain modéré, en 1966 avant d'occuper les fonctions d'ambassadeur aux Nations unies du 1^{er} mars 1971 au 18 janvier 1973 et de président du Parti républicain de 1973 à 1974. Il installa le bureau de liaison américain à Pékin en 1974-1975 et fut directeur de la CIA du 30 janvier 1976 au 20 janvier 1977. Vice-président des États-Unis pendant les deux mandats de Ronald Reagan, du 20 janvier 1981 au 20 janvier 1989, il lui succède mais est battu par Bill Clinton en 1992 et quitte ses fonctions le 20 janvier 1993. Son mandat a été marqué à l'international par l'intervention au Panama dès 1989 et l'opération « Tempête du désert » après l'invasion du Koweït par l'Irak en 1991. Il avait parrainé les accords d'Oslo en 1993. Il sera moins heureux

sur le plan intérieur, ce qui entraînera sa défaite. Tous les anciens présidents encore en vie assistent à ses obsèques, le 5 décembre à Washington.

Décembre 2018. **Budget. Shutdown.** Donald Trump veut bloquer le budget fédéral s'il n'obtient pas le financement du mur anti-migrants à la frontière avec le Mexique. Cela conduit au *shutdown* (fermeture partielle du gouvernement fédéral) lorsque le Congrès ne parvient pas à s'accorder sur un budget. Depuis 1976, il y a eu dix-huit *shutdowns*, le dernier remontant au 20 janvier 2018. Seules sont assurées les « fonctions essentielles ».

Le 22 décembre, le Congrès suspend les discussions sur un compromis. De nombreux ministères et agences gouvernementales cessent leur activité le 22 décembre, laissant environ huit cent mille fonctionnaires en congé sans solde ou tenus de travailler sans être rémunérés lorsqu'ils sont en charge de services essentiels. Combien de temps durera cette situation ? Les États-Unis avaient connu un *shutdown* de vingt-trois jours du 15 décembre 1995 au 6 janvier 1996 avec Bill Clinton.

Donald Trump menace, dans un tweet publié le 28 décembre, de fermer la frontière avec le Mexique si les démocrates ne votent pas le budget.

GABON

24 octobre 2018. **Président.** Le président Ali Bongo, 59 ans, au pouvoir depuis 2009, est hospitalisé à Riyad, officiellement après un « malaise », en réalité un accident cardiovasculaire. Le manque de communication inquiète alors que se déroulent les élections législatives. Un triumvirat composé du colonel Frédéric Bongo, directeur général des

services spéciaux de la garde républicaine et demi-frère du président, de Brice Laccruche Alihanga, directeur du cabinet présidentiel, et de Marie-Madeleine Mborantsuo, présidente de la Cour constitutionnelle, aurait été mis en place.

Afin de faire face à l'absence du président Bongo, la Cour constitutionnelle modifie la loi fondamentale. Certaines fonctions reviennent désormais au vice-président ou au Premier ministre, alors que la Constitution était muette sur « l'incapacité temporaire » du président.

156 GRÈCE

6 et 16 novembre 2018. **Église orthodoxe et État.** À la suite d'un accord conclu le 6 novembre entre le Premier ministre, Alexis Tsípras, et l'Église orthodoxe, les membres du clergé ne seront plus considérés comme des fonctionnaires. Un fonds de gestion des biens de l'Église devrait être créé. Les biens hors lieux de cultes seront soumis à l'impôt foncier et le statut de l'Église orthodoxe sera débattu dans le cadre d'une réforme constitutionnelle. Le 16 novembre, le Saint-Synode de l'Église orthodoxe n'apporte pas son soutien au plan du gouvernement.

19 décembre 2018. CEDH. **Charia.** La Cour européenne des droits de l'homme condamne la Grèce pour application de la charia à ses citoyens musulmans contre leur volonté et donne satisfaction à une veuve grecque musulmane ainsi dépossédée de son héritage. Depuis 1914, la charia s'applique à la minorité musulmane de Thrace occidentale pour les affaires familiales. En prévision de cet arrêt, la Grèce a adopté une loi début 2018, qui n'est cependant pas encore entrée en vigueur, rendant facultative

l'application de la charia. Dans cette affaire, la Cour a considéré qu'il y avait « une atteinte à un droit d'importance capitale dans le domaine de la protection des minorités, à savoir le droit de libre identification ». (CEDH, Grande Chambre, 19 décembre 2018, *Molla Sali c. Grèce*, req. 20452/14.)

HONGRIE

Octobre-décembre 2018. **Démocratie illibérale. Union européenne. Populisme.** Pour Jean-Claude Juncker, Viktor Orbán n'a plus sa place au sein du Parti populaire européen.

Le 15 octobre entre en vigueur une loi criminalisant le fait de vivre dans la rue. La Hongrie compte trente mille sans domicile fixe.

Le 25 octobre, l'université d'Europe centrale, fondée par Georges Soros, annonce le déménagement à Vienne de ses cursus à compter du 1^{er} décembre.

Viktor Orbán veut favoriser les établissements d'enseignement confessionnel, rompant avec la neutralité religieuse de l'État. Gaspar Orbán, fils du Premier ministre, est devenu prêcheur pentecôtiste dans le mouvement religieux Felház (« la maison »), qu'il a créé.

Le 16 décembre, plus de quinze mille personnes manifestent à Budapest contre « la loi esclavagiste », visant une nouvelle loi adoptée le 12 décembre et modifiant le code du travail pour porter à quatre cents par an, le nombre d'heures qu'un employeur pourra imposer à ses salariés (soit deux mois de travail), avec un délai de paiement porté à trois ans. Des rassemblements ont lieu dans les principales villes de province. D'autres lois sont contestées.

Le mouvement de protestation vise aussi les chaînes publiques de télévision aux mains du gouvernement.

Élection présidentielle en Irlande

Inscrits	3 401 681	
Votants	1 492 338	(43,87 %)
Blancs et nuls	18 438	
Suffrages exprimés	1 473 900	

<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Michael D. Higgins, indépendant	822 566	55,81
Peter Casey, indépendant	342 727	23,25
Seán Gallagher, indépendant	94 514	6,41
Liadh Ní Riada, Sinn Féin	93 987	6,38
Joan Freeman, Indépendant	87 908	5,96
Gavin Duffy, indépendant	32 198	2,18

157

INDE

17 octobre 2018. **Harcèlement. Ministre. Femmes.** Des heurts entre la police et des manifestants opposés à l'ouverture aux femmes du temple de Sabarimala, au Kerala, font une vingtaine de blessés. En septembre, la Cour suprême avait annulé l'interdiction aux femmes en âge d'avoir leurs règles d'entrer dans le temple.

1855, lorsqu'un prêtre disait avoir accidentellement brûlé une Bible. Il avait été cependant acquitté. Le 13 décembre, le Parlement, à la suite du référendum du mois de mai, adopte la loi qui légalise l'avortement, l'autorisant sans conditions jusqu'à douze semaines ou en cas de « risque pour la vie » ou de « grave danger pour la santé » de la femme.

IRLANDE

26 octobre 2018. **Élection présidentielle. Référendum. Blasphème.** Le président sortant, Michael D. Higgins, 77 ans, indépendant issu du Parti travailliste, en fonction depuis le 11 novembre 2011, affronte cinq candidats dont Seán Gallagher, Liadh Ní Riada et Gavin Duffy. Il part favori et est réélu avec 55,8 % des voix contre 23,3 % à Peter Casey, indépendant, 6,4 % à Seán Gallagher, indépendant, 6,4 % à Liadh Ní Riada, Sinn Féin, et 6,0 % à Joan Freeman, indépendante. La participation a été de 43,7 %.

ISRAËL

7 octobre et 2 décembre 2018. **Premier ministre.** Épouse du Premier ministre, Sara Netanyahu, 60 ans, comparait le 7 octobre devant un tribunal de Jérusalem, accusée d'avoir fait passer pour plus de 80 000 euros de frais de repas sur les deniers publics alors que la résidence officielle disposait d'un cuisinier.

Dans le même temps, 65 % des votants se prononcent par référendum pour l'abolition du délit de blasphème. Les dernières poursuites dataient de

Le 2 décembre, la police israélienne recommande l'inculpation du Premier ministre dans une troisième affaire, pour corruption, fraude et abus de pouvoir. Afin d'échapper aux poursuites, Benjamin Netanyahu mise sur des élections anticipées.

16 et 18 octobre, 1^{er} novembre et 15 décembre 2018. **Capitale.** L'Australie

se dit « ouverte », le 16 octobre, à la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël. C'est ce qui est fait le 15 décembre, mais l'Australie ne transférera son ambassade qu'après un accord de paix. C'est une demi-mesure.

Le 18 octobre, Mike Pompeo annonce que les États-Unis vont incorporer leur consulat général tenant lieu de représentation diplomatique auprès des Palestiniens à leur ambassade installée à Jérusalem.

Le 1^{er} novembre, le président Bolsonaro, qui prendra ses fonctions le 1^{er} janvier, annonce qu'il souhaite transférer l'ambassade brésilienne à Jérusalem.

14 novembre 2018. **Ministre. Gouvernement. Dissolution.** Le ministre de la Défense Avigdor Lieberman, 60 ans, Israël Beitenou, ultranationaliste, donne sa démission, qui sera effective le 16 novembre. Il veut protester contre un cessez-le-feu approuvé par le cabinet de sécurité ayant mis fin la veille à un empiètement à Gaza. Son parti, qui compte huit députés, entre dans l'opposition. Le Premier ministre, qui déjà est aussi ministre des Affaires étrangères et de la Santé, prend en charge le portefeuille. Il ne pourra plus compter que sur 61 députés sur 120.

En menaçant de quitter la coalition, chacun des petits partis se trouve en situation de force face au Premier ministre. Soutenu par ses huit députés du parti nationaliste et sioniste Foyer juif, Naftali Bennett, 46 ans, ministre de l'Éducation, a pu faire trembler Benjamin Netanyahu car il réclamait le ministère de la Défense devenu vacant. Finalement, il décide de rester en place le 19 novembre, ayant sans doute compris qu'il risquait de payer son attitude très cher en cas d'élections.

Pourtant, la coalition gouvernementale annonce le 24 décembre la tenue d'élections anticipées en avril. Elle se divisait sur le projet de loi relatif à la conscription des juifs ultra-orthodoxes. La loi ayant été reportée à deux reprises, la Cour suprême avait fixé son adoption au 15 janvier au plus tard.

ITALIE

Octobre-décembre 2018. **Budget.** Le ministre des Finances, Giovanni Tria, revoit le 3 octobre ses objectifs de déficit à la baisse alors qu'une semaine auparavant le gouvernement indiquait que le déficit resterait stable pendant trois ans à partir de 2019.

Le budget affiche un déficit public de 2,4 % du PIB.

Le 11 octobre, le Parlement adopte la loi de finance révisée par 165 voix contre 107 et 5 abstentions au Sénat et par 331 voix contre 191 à la Chambre des députés.

Le 15 octobre, l'Italie soumet son budget à la Commission européenne. Celle-ci adresse une lettre officielle dénonçant « une déviation sans précédent ».

Le 22 octobre, Rome annonce maintenir son budget mais précise que l'Italie va contenir la dette. Le 23 octobre, la Commission décide de rejeter le budget.

Le 13 novembre, le gouvernement présente un nouveau projet budgétaire.

Le 21 novembre, la Commission ouvre la voie à la procédure de « déficit excessif ». Le 22 novembre, la coalition italienne réaffirme sa volonté de maintenir son budget en l'état.

Le 12 décembre, le président du Conseil, Giuseppe Conte, à la suite d'un entretien avec Jean-Claude Juncker, accepte de diminuer l'objectif de déficit public pour 2019 pour le porter à 2,04 %

au lieu de 2,4 % dans le précédent projet de budget.

Le 19 décembre, la Commission annonce un accord avec le gouvernement italien, qui accepte de reporter la réforme des retraites et la mise en place du revenu de citoyenneté.

Le 23 décembre, le Sénat donne son accord au budget corrigé. Les députés approuvent ce dernier en votant la confiance au gouvernement le 29 décembre, par 327 voix contre 228 et 1 abstention.

21 octobre 2018. **Trentin-Haut-Adige.** La Ligue poursuit sa percée jusque dans le Trentin-Haut-Adige, une des régions les plus prospères d'Italie.

Dans le Trentin, traditionnellement modéré, la Ligue atteint 27,0 % des voix. La coalition de droite menée par le secrétaire d'État auprès du ministre de la Santé, Maurizio Fugatti, 46 ans, Ligue du Nord, recueille 46,7 % des voix, tandis que Giorgio Tonini, 59 ans, centre-gauche, obtient 25,4 %, et Ugo Rossi, 55 ans, Parti autonomiste tridentin et tyrolien, président sortant de la province, a 12,4 %.

Dans le Sud-Tyrol germanophone, le Parti populaire sud-tyrolien (sVP) ne perd que quatre points et obtient plus de 42 % des voix. Cela permet à Arno Kompatscher, 47 ans, sVP, de rester président de la province, fonction qu'il exerce depuis le 9 janvier 2014, étant également président de la région du Trentin-Haut-Adige depuis le 15 juin 2016.

Le 3 novembre, Maurizio Fugatti prend ses fonctions de président de la province du Trentin.

LETTONIE

6 octobre 2018. **Élections législatives.** Le parti prorusse Harmonie, gauche,

est en tête aux élections avec 19,9 % des voix et 23 des 100 sièges. C'est sa quatrième victoire mais il n'avait jamais pu former de gouvernement. Il devance deux partis populistes, le KPV LV (« qui possède l'État »), qui obtient 14,1 % des suffrages et 16 élus, et le Nouveau Parti conservateur, avec 13,6 % et 16 élus. Pour le développement de la Lettonie obtient 12 % et 13 élus et l'Alliance nationale 11 % et 13 élus. L'Union des Verts et des paysans, centre-droit, parti du Premier ministre, Māris Kučinskis, n'arrive qu'en sixième place avec seulement 9,9 % et 11 élus. Obtenant 6,7 % des voix et 8 élus, Nouvelle Unité, centre-droit, sera la septième formation présente.

La participation a été de 54,6 %.

Le 7 novembre, le président Raïmonds Vejonis demande à Janis Bordāns de former un gouvernement. Bordāns annonce son échec le 14 novembre. Le 26 novembre, le président Vejonis confie la formation du gouvernement à Aldis Gobzems, dont le parti est arrivé en deuxième position. Gobzems renonce le 10 décembre.

LIBAN

12 novembre 2018. **Guerre civile.** La loi pour faire la lumière sur les milliers de disparus pendant la guerre civile de 1975 à 1990 a enfin été adoptée. Elle prévoit la création d'une commission d'enquête.

LUXEMBOURG

14 octobre 2018. **Élections législatives.** Le Parti populaire chrétien-social, mené par Marc Spautz, obtient 28,3 % des voix et 21 des 60 sièges, devant le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois de Claude Haagen, membre de la coalition socialiste, qui recueille 17,6 % des

Élections législatives au Luxembourg

Inscrits	259 887			
Votants	232 886 (89,61 %)			
Blancs et nuls	16 862			
Votes valides	216 024			
Suffrages exprimés	3 529 837 (suffrages cumulés)			
<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>		<i>sièges</i>
Parti populaire chrétien-social	999 360	28,31	(- 5,37)	21 (- 2)
Parti ouvrier socialiste luxembourgeois	621 221	17,60	(- 2,68)	10 (- 3)
Parti démocratique	597 075	16,92	(- 1,32)	12 (- 1)
Les Verts	533 919	15,13	(+ 5)	9 (+ 3)
Parti réformiste d'alternative démocratique	292 364	8,28	(+ 1,64)	4 (+ 1)
Parti pirate	227 551	6,45	(+ 3,51)	2 (+ 2)
La Gauche	193 591	5,48	(+ 0,54)	2 (=)
Parti communiste luxembourgeois	44 912	1,27	(- 0,37)	0 (=)
Démocratie	10 328	0,29		0
Les Conservateurs	9 516	0,27		0

160

suffrages et a 10 élus, le Parti démocratique du Premier ministre, avec 16,9 % et 12 élus, les Verts, membres de la coalition sortante, avec 15,1 % et 9 élus, le Parti réformiste d'alternative démocratique, avec 8,3 % et 4 élus, le Parti pirate, qui fait son entrée avec 6,5 % et 2 élus, et la Gauche, avec 5,5 % et 2 élus. La participation a été de 89,7 %.

Le mode de scrutin est le système proportionnel de liste avec panachage et vote préférentiel dans quatre circonscriptions.

Le 16 octobre, le grand-duc Henri demande au Premier ministre, Xavier Bettel, 45 ans, en fonction depuis le 5 décembre 2013, de former un gouvernement. Ce gouvernement, issu d'une coalition entre le Parti ouvrier socialiste, le Parti démocratique et les Verts, prend ses fonctions le 5 décembre avec François Bausch, 62 ans, les Verts, à la Défense et Taina Bofferding, 36 ans, Parti ouvrier socialiste, à l'Intérieur. Jean Asselborn, 69 ans, Parti ouvrier

socialiste, en fonction depuis le 31 juillet 2004, reste ministre des Affaires étrangères et Pierre Gramegna, 60 ans, Parti démocratique, en fonction depuis le 4 décembre 2013, ministre des Finances.

Une des premières décisions du nouveau gouvernement est de rendre tous les transports en commun gratuits en 2020.

MADAGASCAR

7 novembre et 19 décembre 2018.

Élection présidentielle. Trente-six candidats s'affrontent au premier tour de l'élection présidentielle, dont quatre anciens présidents et trois anciens Premiers ministres.

Au premier tour, Andry Rajoelina atteint 39,2 % des voix devant Marc Ravalomanana, qui en recueille 35,3 %, tous deux n'ayant pas été autorisés à se présenter en 2013, et Hery Rajaonarimampianina, président élu en 2014, qui a démissionné le 7 septembre pour pouvoir se présenter et qui obtient 8,8 %

des suffrages. Autre ancien président, Didier Ratsiraka, 82 ans, président de 1975 à 1993 et de 1997 à 2002, n'a que 0,45 % des voix. La participation a été de 54,3 %.

Au second tour, Andry Rajoelina l'emporte avec 55,6 % des voix contre 44,34 % pour Marc Ravalomanana. Celui-ci crie à la fraude.

MALAISIE

10 et 15 octobre 2018. **Peine de mort.** Il y a bien un lien entre abolition de la peine de mort et démocratie. Le nouveau gouvernement malaisien, qui a mis fin à un régime autoritaire, annonce le 10 octobre qu'il s'apprête à abolir la peine de mort et à suspendre toutes les condamnations prononcées. Mille deux cents personnes se trouvent dans les « couloirs de la mort ».

Le gouvernement propose l'abolition le 15 octobre au Parlement.

PAKISTAN

31 octobre, 3, 7-8 et 24 novembre 2018. **Blasphème. Chrétiens. Cour suprême. Peine de mort.** La Cour suprême annule le 31 octobre la condamnation à mort pour blasphème de la chrétienne Asia Bibi, 47 ans, mère de cinq enfants, et ordonne sa libération immédiate. Deux hommes politiques qui avaient pris position en sa faveur avaient été assassinés. Le 3 novembre, après trois jours de blocage, le gouvernement cède aux islamistes et accepte d'engager une procédure pour empêcher Asia Bibi de quitter le Pakistan. Il ne s'oppose pas au dépôt d'une requête en révision de la décision de la Cour suprême.

Craignant pour la sécurité d'Asia Bibi, les Nations unies et l'Union européenne contraignent son avocat à partir

aux Pays-Bas. Elle est libérée de prison dans la nuit du 7 au 8 novembre.

Le 24 novembre, la police arrête le chef du Tehreek-e-Labaik Pakistan et plus de trois cents membres de ce parti islamiste qui a paralysé le pays pendant trois jours après l'acquittement d'Asia Bibi. Officiellement, il n'y a pas de lien avec cette affaire...

Libre, Asia Bibi vit recluse.

PÉROU

9 décembre 2018. **Référendum constitutionnel.** Dans un pays où cinq ex-présidents sont en prison ou poursuivis par la justice, un référendum relatif à des réformes constitutionnelles, soutenu par le président Martín Vizcarra, qui a succédé à Pedro Pablo Kuczynski, démissionnaire pour avoir menti sur ses liens avec le groupe Odebrecht, doit permettre de refondre la magistrature afin de lutter contre la corruption. 78,3 % des électeurs votent pour trois des quatre réformes. Ils adoptent l'interdiction de réélire les membres actuels du Congrès, ainsi que le mode de désignation des juges et le financement des partis proposés. En revanche, ils s'opposent au rétablissement du bicaméralisme, que ne soutenait plus le président. C'est une victoire pour le président Vizcarra.

161

POLOGNE

19 et 23 octobre, 21 novembre et 17 décembre 2018. **Justice. Démocratie illibérale.** La Cour de justice de l'Union européenne, dans une ordonnance du 19 octobre, demande à la Pologne de « suspendre immédiatement » sa réforme de la justice, estimant qu'elle porte atteinte à l'indépendance de la justice (CJUE, Ord., 19 octobre 2018, *Commission européenne c. République de*

Pologne, aff. C-619/18 R). Le 23 octobre, les magistrats de la Cour suprême, dont la présidente, Małgorzata Gersdorf, ont pu reprendre leurs fonctions. Le 21 novembre, à la suite de cet arrêt, la Diète adopte un amendement annulant la disposition sur l'âge de départ à la retraite des juges à la Cour suprême. Ceux qui avaient été mis à la retraite peuvent reprendre leur activité.

Lech Wałęsa appelle à la reconstruction d'une Pologne démocratique et européenne.

Le 17 décembre, la Cour de justice confirme que la Pologne doit suspendre sa réforme de la Cour suprême (CJUE, Grande Chambre, Ord., 17 décembre 2018, *Commission européenne c. République de Pologne, soutenue par Hongrie*, aff. C-619/18 R).

ROUMANIE

3 et 19 octobre, 13 novembre 2018. **Justice.** Le Parlement européen débat le 3 octobre sur l'État de droit en Roumanie en présence de la Première ministre, Viorica Dăncilă. Le vice-président de la Commission européenne demande à la Première ministre de revenir sur la réforme de la justice et de lutter contre la corruption. Elle affirme en réponse n'avoir jamais dévié des valeurs européennes.

Le 19 octobre, la Commission de Venise critique la réforme du code pénal roumain.

Le 13 novembre, la Commission européenne publie un rapport sur les progrès de la Roumanie dans les domaines de la justice, de la lutte contre la corruption et la criminalité organisée. Elle remet en cause son avis positif de janvier 2017 à la suite de la récente réforme de la justice. Le même jour, les députés européens adoptent, par 473 voix contre 151

et 40 abstentions, une résolution dans laquelle ils se disent très « préoccupés » par cette réforme.

Le président Iohannis veut empêcher l'adoption d'un projet d'amnistie et de grâce pour des responsables politiques dont le chef du Parti social-démocrate au pouvoir, Liviu Dragnea, visé par deux dossiers de corruption.

7 octobre 2018. **Référendum. Mariage.**

Le 11 septembre, les sénateurs adoptent par 107 voix contre 13 et 7 abstentions une proposition de loi visant à réviser la Constitution pour y inscrire le mariage comme « l'union entre un homme et une femme ». Actuellement, la Constitution pose que « le mariage se base sur l'union entre époux ». Les députés s'étaient déjà prononcés le 9 mai. Le référendum devait avoir lieu le 7 octobre.

Mais, le 27 septembre, la Cour constitutionnelle a décidé que les couples homosexuels avaient droit à une vie de famille au même titre que les couples hétérosexuels et devaient « bénéficier à terme d'une reconnaissance légale et juridique de leurs droits et obligations ». Si la révision constitutionnelle est adoptée, comment se résoudra cette contradiction ? La question n'a pas lieu de se poser à la suite du référendum du 7 octobre.

Même si le « oui » recueille 91,6 % des voix, le référendum est un échec, faute d'avoir atteint une participation de 30 %. Celle-ci n'a été que de 20,4 %. Pourtant, le gouvernement avait abaissé le seuil de 50 % à 30 % et organisé la consultation sur deux jours. C'est un grave revers pour l'exécutif.

ROYAUME-UNI

Octobre-décembre 2018. **Brexit.** Le gouvernement français présente, le

3 octobre en conseil des ministres, un projet de loi habilitant l'exécutif à prendre des ordonnances en cas de non-accord sur le Brexit.

Les 17 et 18 octobre se tient un sommet européen afin de parvenir à un accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. C'est un échec. Une prolongation de la période de transition qui suivrait la sortie du pays est envisagée.

Le 20 octobre, plus de six cent mille personnes manifestent à Londres pour demander un référendum sur l'accord final sur le Brexit. C'est la deuxième plus grande manifestation du siècle.

Dans la soirée du 14 novembre, le gouvernement britannique confirme qu'un accord a enfin été trouvé à Bruxelles sur le Brexit. L'accord prévoit un statut particulier pour l'Irlande du Nord, des dispositions pour les droits des citoyens et le règlement financier.

Le 15 novembre, le cabinet de Theresa May, après plus de cinq heures de réunion, valide l'accord avec l'Union européenne. La décision divise les conservateurs et conduit à la démission du ministre chargé du Brexit, Dominic Raab, qui est remplacé par l'euroscéptique Stephen Barclay, 46 ans, avocat, et à celle du secrétaire d'État pour l'Irlande du Nord, Shailesh Vara. La Première ministre est cependant soutenue par deux ministres europhobes, Michael Gove, secrétaire d'État à l'Environnement, et Liam Fox, secrétaire d'État au Commerce international.

Le monde des affaires soutient l'accord sur le Brexit.

Le 22 novembre, l'Union européenne et le Royaume-Uni annoncent avoir conclu un projet d'accord sur les liens après le Brexit, sous forme d'une « déclaration » qui devra être validée lors du sommet spécial du 25 novembre.

Lors de ce sommet, les vingt-sept chefs d'État et de gouvernement approuvent politiquement les cinq cent quatre-vingt-cinq pages d'accord de retrait du Royaume-Uni et une déclaration politique de vingt-six pages établissant le cadre futur de la relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Mais la signature officielle nécessitera la ratification du Parlement britannique. Le gouvernement du Royaume-Uni publie une liste de quarante raisons de soutenir le texte.

Le 4 décembre commencent les difficiles débats parlementaires sur l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Dès le début, c'est un camouflet, le gouvernement étant déclaré coupable d'« outrage au Parlement » pour ne pas avoir publié l'intégralité de l'analyse juridique officielle de l'accord. En outre, un amendement déposé par l'ancien *Attorney General* conservateur Dominic Grieve et soutenu par vingt-six députés conservateurs est approuvé. Il permet aux députés d'imposer un « plan B » au gouvernement si l'accord avec Bruxelles est rejeté.

Après trois jours de débats, en raison d'une trop forte opposition, Theresa May décide le report du vote qui était prévu le 11 décembre. Elle veut encore obtenir des concessions de l'Union européenne. La livre sterling est à son niveau le plus bas depuis dix-huit mois.

Le 12 décembre a lieu un vote de défiance interne au parti visant Theresa May. Cette dernière obtient le soutien de 200 députés contre 117.

À Bruxelles, les Vingt-Sept se contentent d'adopter une déclaration en cinq points spécifiant que le traité ne sera pas renégoциé.

Le 15 décembre, Theresa May accuse Tony Blair de « saper » les négociations en appelant à un nouveau référendum.

Celui-ci réplique sur Twitter en accusant la Première ministre d'irresponsabilité. Le 17 décembre, Theresa May rejette très fermement toute idée de nouveau référendum.

Le 19 décembre, la Commission européenne publie quatorze mesures à adopter en cas d'absence d'accord.

9 novembre 2018. **Cabinet.** En raison d'un désaccord avec Theresa May sur les négociations autour du Brexit, le secrétaire d'État aux Transports, Jo Johnson, frère de Boris Johnson mais militant pro-européen, démissionne et appelle à un second référendum.

164

RUSSIE

26, 29 et 30 novembre 2018. **Mer d'Azov. Ukraine.** La Russie capture trois navires ukrainiens, le 26 novembre, à la suite de la fermeture du détroit de Kertch. Trois marins ukrainiens sur la vingtaine capturée sont placés en détention provisoire pour deux mois.

Plusieurs pays européens requièrent des sanctions contre la Russie.

Le 29 novembre, le président Porochenko demande la présence de navires de l'OTAN en mer d'Azov.

Le 30 novembre, Kiev annonce l'interdiction pour les hommes russes de 16 à 60 ans d'entrer sur le territoire ukrainien.

SRI LANKA

12 octobre-20 décembre 2018. **Gouvernement.** C'est une crise étrange que connaît le Sri Lanka. Le 12 octobre, le président Maithripala Sirisena, Alliance pour la liberté du peuple uni, au pouvoir depuis le 9 janvier 2015, met fin à la surprise générale aux fonctions du Premier ministre, Ranil Wickremesinghe,

69 ans, Parti national uni, en fonction depuis le 9 janvier 2015, et désigne l'ancien président Mahinda Rajapaksa, 73 ans, Front populaire du Sri Lanka, battu en 2015 par Maithripala Sirisena. Mais le Premier ministre démis rejette la décision comme inconstitutionnelle et affirme qu'il se considère comme le Premier ministre légal. Le 27 octobre, le président du Parlement reconnaît Ranil Wickremesinghe comme Premier ministre. Le 29 octobre, un cabinet incomplet est formé avec Sarath Amunugama, 79 ans, Alliance pour la liberté du peuple uni, aux Affaires étrangères et Mahinda Rajapaksa aux Finances. Le 30 octobre, plusieurs dizaines de milliers de manifestants bloquent le centre de Colombo pour soutenir le Premier ministre limogé.

Le 8 novembre, Susil Premajayantha, 63 ans, Alliance pour la liberté du peuple uni, devient ministre des Affaires intérieures.

Le 9 novembre, le président Sirisena dissout le Parlement et convoque des élections pour le 5 janvier. Le 13 novembre, la Cour suprême prend une décision de suspension de la dissolution, en attendant une décision finale le 7 décembre. Le 14 novembre, le Parlement adopte un vote de défiance contre le Premier ministre. Sirisena rejette le vote, estimant que les procédures adéquates n'ont pas été respectées. Le 16 novembre, le Parlement adopte une nouvelle motion de censure.

Le 3 décembre, la Cour d'appel prend une décision empêchant Mahinda Rajapaksa d'être Premier ministre par intérim. Le 12 décembre, le Parlement, par 117 voix contre 0 sur 225 membres, exprime sa confiance au Premier ministre démis. Le 13 décembre, la Cour suprême décide

que la dissolution du 9 novembre était inconstitutionnelle. Le 15 décembre, Mahinda Rajapakse démissionne. Le 16 décembre, Rani Wickremesinghe est renommé et entre en fonction comme Premier ministre. Le 20 décembre, son gouvernement est formé avec, comme dans le précédent gouvernement, Tilak Marapana aux Affaires étrangères, Vajira Abeywardena aux Affaires intérieures et Mangala Samaraweera aux Finances.

SUÈDE

2 octobre-14 décembre 2018. **Gouvernement.** Le président du Riksdag, Andreas Norlén, annonce le 2 octobre qu'il a demandé au leader des Modérés, Ulf Kristersson, 55 ans, de former un gouvernement, mais celui-ci renonce à sa mission le 14 octobre. Le lendemain, le président du Riksdag demande à Stefan Löfven, 61 ans, social-démocrate, Premier ministre depuis le 3 octobre 2014, de composer un gouvernement, mais il n'a pas de majorité et l'extrême droite est en fait en position d'arbitre. Stefan Löfven renonce à son tour le 29 octobre.

Le 14 novembre, le Parlement, par 195 voix contre 154, rejette la candidature d'Ulf Kristersson, proposée de nouveau par le président du Riksdag. Le 15 novembre, ce dernier demande à Annie Lööf, 35 ans, Parti du centre, d'explorer les possibilités de composer un nouveau gouvernement. Elle renonce elle aussi le 22 novembre. Le 23 novembre, Andreas Norlén renouvelle sa demande à Stefan Löfven. Le 14 décembre, par 200 voix contre 116 et 28 abstentions, le Parlement rejette Stefan Löfven comme Premier ministre. C'est le second refus du Parlement. Le président du Riksdag s'adresse à

nouveau au leader du Parti modéré. Si deux nouveaux rejets interviennent, il y aura de nouvelles élections.

SYRIE

Octobre-décembre 2018. **Guerre civile.** Les djihadistes doivent avoir quitté la « zone démilitarisée » de la province d'Idlib le 15 octobre, à la suite de l'accord turco-russe du 17 septembre. Mais le groupe Hayat Tahrir al-Cham, issu de l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda, qui contrôle la majorité de la province, s'y refuse.

Le 17 octobre, l'émissaire des Nations unies pour la Syrie depuis juillet 2014, Staffan de Mistura, annonce sa décision de quitter ses fonctions « pour des raisons personnelles » fin novembre. Le diplomate norvégien Geir Pedersen lui succède.

Fin octobre, Daech repousse les Forces démocratiques syriennes, soutenues par les États-Unis, de son dernier réduit de Hajine, dans la province de Deir ez-Zor.

Le 23 novembre, Raed Fares, 46 ans, fondateur de Radio Fresh, militant emblématique de la révolte pacifique et démocratique syrienne, est assassiné par des inconnus masqués à Kafranbel, dans la province d'Idlib, avec son collègue Hammoud al-Jneid.

Après une attaque de « roquettes contenant du gaz toxique » tirées selon les autorités par « des groupes terroristes » à Alep, Moscou effectue des bombardements en représailles dans la zone démilitarisée.

Des représentants de la Russie, de la Turquie et de l'Iran se rencontrent à Astana le 29 novembre pour évoquer la situation en Syrie, notamment dans la province d'Idlib.

Le 16 décembre, les forces kurdes,

aidées par la coalition internationale, reprennent Hajine.

Le 19 décembre, Donald Trump annonce le retrait des forces américaines de la Syrie, considérant que Daech a été vaincu, ce qui n'est pas le cas, et met en danger les Kurdes, contre lesquels la Turquie veut mener une offensive.

La décision entraîne la démission du secrétaire à la Défense américain, James Mattis. C'est une victoire pour la Russie, l'Iran, la Turquie et le régime syrien, et cela jette le trouble parmi les alliés des États-Unis.

166 Le 28 décembre, l'armée syrienne progresse dans le Nord de la Syrie, autour de Manbij, contrôlé jusqu'alors par les Kurdes, qui craignent une offensive turque. Elle intervient à l'appel des forces kurdes, entraînant les protestations d'Ankara.

TAÏWAN

24 novembre 2018. **Référendums.** En même temps que les élections municipales se tiennent dix référendums d'initiative citoyenne dont cinq touchent au mariage homosexuel.

C'est un échec pour les partisans du mariage pour tous. Une consultation énonçant que le mariage doit être uniquement une union entre un homme et une femme obtient plus de sept millions de voix favorables contre trois millions. Le référendum opposé en faveur du mariage pour tous recueille trois millions de « oui » et sept millions de « non ».

TUNISIE

14-15 décembre 2018. **Dictature.** L'Instance Vérité et Dignité, mise en place en juin 2014, tient sa conférence de clôture. Elle a entendu cinquante mille témoignages et a transmis les dossiers

de quatre cent soixante-douze victimes à treize chambres spécialisées. Le rapport final comportera une série de recommandations.

TURQUIE

20 novembre 2018. **CEDH. Kurdes.** Le président Erdoğan rejette le 20 novembre la décision de la Cour européenne des droits de l'homme sommant la Turquie de libérer « dans les plus brefs délais » l'opposant kurde Selahattin Demirtaş, dont l'emprisonnement vise à étouffer « le pluralisme », et à lui verser 25 000 euros. Leader du Parti démocratique des peuples (HDP), ce dernier a été condamné à quatre ans de prison pour « propagande terroriste » et risque cent quarante-deux ans de prison dans le cadre de son principal procès. (CEDH, 20 novembre 2018, *Selahattin Demirtaş c. Turquie*, aff. 14305/17.)

Décembre 2018. **Répression.** Depuis le putsch de 2016, enlèvements, détentions en prisons secrètes et torture sont pratiqués par le régime turc. Une centaine de « gülenistes » ont été enlevés à l'étranger.

Le 14 décembre, la justice ordonne le placement en détention de deux cent dix-neuf militaires soupçonnés d'être liés au prédicateur Gülen. Lors du G20, Donald Trump évoque avec le président Erdoğan l'extradition de Fethullah Gülen afin de faire cesser la pression d'Ankara sur Riyad dans l'affaire Khashoggi.

Depuis le putsch manqué, ce sont près de deux mille personnes qui ont été condamnées à la prison à vie.

UKRAINE

Octobre 2018. **Donbass. Lougansk.** Les républiques séparatistes auto-proclamées de Donetsk et de Lougansk organisent le 11 novembre un scrutin pour désigner les nouveaux dirigeants. Les dirigeants actuels par intérim, Denis Pouchiline, 37 ans, en fonction à Donetsk depuis le 7 septembre 2018, et Léonid Passetchnik, Paix pour Lougansk, sont élus respectivement avec 60,9 % et 68,0 % des voix. Il s'agissait de remplacer Alexandre Zakhartchenko, tué dans l'explosion d'une bombe à Donetsk le 31 août. Les autres candidats étaient des hommes de paille, les véritables opposants ayant été empêchés de participer.

À Donetsk, Denis Pouchiline l'emporte face à Roman Khramenkov, qui obtient 14,2 % des suffrages, Elena Chichkina, Donbass libre, avec 9,3 %, Roman Evstifeïev, indépendant, avec 7,8 %, et Vladimir Medvedev, indépendant, avec 6,5 %. Son courant a 74 sièges au Conseil populaire et Donbass libre 26.

À Lougansk, Léonid Passetchnik s'impose devant Oleg Koval, Union économique de Lougansk, qui recueille 16,6 % des voix, Natalia Sergoun, indépendante, avec 7,9 %, et Lioudmila Rousnak, indépendante, avec 5,9 %. Paix pour Lougansk obtient 37 sièges et l'Union économique pour Lougansk 13.

UNION EUROPÉENNE

2 octobre 2018. **Actes budgétaires. Parlement européen. Strasbourg.** À la suite d'un recours de la France, la Cour de justice juge que le Parlement peut exercer ses pouvoirs budgétaires à Bruxelles et non exclusivement à Strasbourg si le bon fonctionnement de la

procédure en dépend (CJUE, Grande Chambre, 2 octobre 2018, *République française, soutenue par Grand-Duché de Luxembourg, c. Parlement européen*, aff. C-73/17).

8 octobre 2018. CJUE. Quatre nouveaux juges et deux avocats généraux entrent en fonction jusqu'au 6 octobre 2024. Il s'agit de Lucia Serena Rossi (Italie), qui succède à Antonio Tizzano, d'Irmantas Jarukaitis (Lituanie), qui remplace Egidijus Jarasilunas, de Peter George Xuereb (Malte), à la place d'Anthony Borg Barthet, et de Nuno José Cardoso da Silva Piçarra (Portugal), succédant à José Luis da Cruz Vilaça, en tant que juges; et de Giovanni Pitruzzella (Italie), qui remplace Paolo Mengozzi, et de Gerard Hogan (Irlande), en tant qu'avocats généraux. Les juges Alexander Arabadjiev (Bulgarie), Jean-Claude Bonichot (France), Thomas von Danwitz (Allemagne), Carl Gustav Fernlund (Suède), Egils Levits (Lettonie), Constantinos Lycourgos (Chypre), Jiří Malenovský (République tchèque) et Alexandra Prechal (Pays-Bas) sont renouvelés dans leurs fonctions. Yves Bot (France) et Maciej Szpunar (Pologne) sont renouvelés en tant qu'avocats généraux.

Le 9 octobre, le président de la Cour, Koen Lenaerts, professeur à l'université catholique de Louvain, est réélu par ses pairs.

VATICAN

17 décembre 2018. **Peine de mort.** Le pape François appelle à « l'abolition universelle de la peine de mort » alors qu'il reçoit au Vatican les membres de la Commission internationale contre la peine de mort, affirmant que cette « peine est contraire à l'Évangile ». Il

met aussi en garde contre « les peines à perpétuité », « forme de peine de mort dissimulée ».

17 décembre 2018. **Délinquance financière.** Le tribunal de la Cité du Vatican condamne Angelo Proietti, homme d'affaires, arrêté en 2016 pour avoir soustrait 11 millions d'euros à deux entreprises du bâtiment, à deux ans et demi de prison pour délit de blanchiment par le biais de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR). C'est la première fois qu'une telle peine est prononcée par la juridiction du Vatican depuis la réforme de 2013.

168

YÉMEN

16 octobre 2018. **Guerre civile.** Médiateur des Nations unies pour le Yémen, Martin Griffiths arrive le 3 décembre à Sanaa, contrôlée par les rebelles houthistes. À l'approche de possibles pourparlers, cinquante de leurs combattants blessés ont été évacués à bord d'un avion des Nations unies.

Les rebelles houthistes et le gouvernement se retrouvent à Stockholm le 6 décembre.

Le 13 décembre, António Guterres annonce, lors du dernier jour des consultations sur le Yémen, un cessez-le-feu dans le port d'Hodeïda. Les deux parties conviennent de faciliter l'aide humanitaire à Taïz. L'Arabie saoudite apporte son soutien à l'accord. Les négociations reprendront fin janvier. Le 14 décembre, Martin Griffiths demande au Conseil de sécurité le déploiement d'observateurs des Nations unies à Hodeïda.

Malgré la trêve, les combats reprennent. Pourtant, le cessez-le-feu devra être appliqué à partir du 18 décembre.

Le 21 décembre, après une semaine de négociations difficiles, la première résolution sur le conflit du Yémen est adoptée et entérine l'accord de trêve. Les États-Unis ont obtenu que la résolution épargne l'Arabie saoudite.

Les belligérants se rencontrent à Hodeïda le 26 décembre.